



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE

Année 2018-2019

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>		Nom de l'établissement : De Mortagne	
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP	
BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.		
OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter le taux de réussite aux épreuves uniques du MEES des élèves des classes régulières. Pour l'année 2018-2019, augmenter le taux de diplomation et de qualification.			
INDICATEUR : Pourcentage des élèves qui réussiront les épreuves du MEES en 4e et 5e secondaire. Pourcentage d'élèves qui recevront leur diplomation et leur qualification	CIBLE FINALE : En juin 2019 : Maintenir ou augmenter le pourcentage des élèves qui auront un diplôme ou une certification. 88 % des élèves de 5e secondaire au programme général obtiendront leurs diplômes, 100 % au niveau du programme d'éducation internationale et 100 % au niveau du programme sport-études.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI Données en provenance de la CSP et du MEES	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Analyser nos pratiques en regard de la réussite des élèves par unité et département ; • Faire les portraits de classe régulièrement avec tous les enseignants concernés en diffusant les informations et les décisions aux personnels concernés. • Analyser en département nos taux de réussite ; Analyser et s'harmoniser dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation en mathématique en français et en science.	Directions Conseillères en orientation Titulaires de classe Enseignants	2 demi-journées pédagogiques. Rencontres de département	Conseillers pédagogiques Enseignants
2. Inventorier et réaliser des activités pédagogiques favorisant les réussites de tous les élèves ; • Rencontre avec la direction concernée afin d'analyser les moyens pour chaque élève à risque et cibler les mesures d'appui appropriées. (Récupération, récupération obligatoire, orthopédagogie- service CAP, cours de rattrapage, soutien pédagogique.)	Enseignants, directions et professionnels	Toute l'année.	

<p>3. Développer une culture de la gratification et de la valorisation et valoriser les réussites diverses des élèves pour créer et développer la motivation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des activités de valorisation par des remises de certificats d'honneur, remise de cartes d'invitation pour les activités récompenses, tableaux d'honneur à la fin de chaque étape. • Préparer des activités de valorisation en juin pour tous les niveaux en reconnaissant les efforts, l'amélioration, la persévérance, les attitudes et les bons résultats des élèves en leur remettant des certificats d'honneur. 	Enseignants et directions	Fin des étapes. Fin de l'année scolaire.	
<p>4. Impliquer les parents dans la réussite de leur enfant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et utiliser le portail en vue de favoriser une communication régulière. <p>Impliquer davantage les parents dans le soutien à l'élève qui éprouve des difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer rapidement les parents dont l'enfant éprouve des difficultés, élaborer des mesures de soutien, élaborer des plans d'intervention afin de trouver des moyens et des ressources adéquates. 	Enseignants, services complémentaires et directions	Toute l'année.	Parents
<p>5. Favoriser la transition du passage primaire secondaire des élèves de Boucherville et du 3e secondaire vers le 4e secondaire des élèves de l'école satellite François William.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dresser un portrait global des résultats des élèves des écoles primaires de Boucherville afin de suivre leur évolution. • Dresser un portrait global des résultats des élèves de François-William afin de suivre leur évolution jusqu'à la diplomation ou qualification. • Arrimage en mathématique du 3e secondaire vers le 4e secondaire, poursuivre en français et en anglais avec les enseignants de François-William. • Favoriser les échanges entre les enseignants du 3e cycle du primaire et les enseignants du 1er cycle du secondaire. 	Direction responsable du premier cycle du général et direction responsable du 2e cycle du général.		
<p>6. Accompagner les élèves en difficulté par des mesures d'appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les enseignants ressources en augmentant le nombre de présences en classe. • Bonifier les services en orthopédagogie en fonction des besoins- Assurer un service d'aide aux élèves dyslexiques. 	Direction Comité de l'annexe B		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS :</p> <p><u>Secondaire 4 :</u></p> <p>Science ST-2017-2018 Général : 62 % PEI : 100 % Sport-Études : 97 %</p> <p>Math- CST-2017-2018 : Général : 60 % PEI : 94 % Sport-Études- 100 %</p> <p>Math SN : 2017-2018 : Général : 71 %-PEI : 97 %- Sport-Études 94 %</p> <p>Histoire : 2017-2018 : Pas d'examen ministériel</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS :</p> <p>Diminution notable en science ST4, au programme général. Difficulté rencontrée en CST4 au général et au sport-études. Nous avons aussi augmenté de façon significative en SN4 dans tous les programmes.</p>	<p>JUGEMENTS :</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</p> <p>Analyse à faire par la direction adjointe, le CP sciences et les enseignantes sur les résultats de l'examen ministériel.</p> <p>S'assurer que l'évaluation est conforme au PFEQ.</p> <p>Augmenter l'utilisation du portail afin d'informer rapidement le parent de l'implication de leur enfant à la</p>
--	--	---------------------------	--

<p><u>Secondaire 5 :</u> Français-Écriture : 2017-2018 - Général 80 % - PEI : 100 % Sport-Études : 92 % Anglais : interaction orale 2017-2018 Général : 92 %-PEI : 100 % Sport-Études : 99 % Anglais-production écrite 2017-2018 Général : 98 % PEI : 100 % Sport-Études : 95 %</p> <p>Au diplôme d'études secondaires, 86 % des élèves de secondaire 5 au programme général ont obtenu leurs diplômes, 99 % au niveau du programme d'éducation internationale et 100 % au niveau du programme sport-études.</p> <p>Au niveau de formation à un métier semi-spécialisé, 90 % ont obtenu la certification et au niveau de la formation préparatoire au travail 81 % ont obtenu la certification en juin 2018.</p>	<p>En 5^e secondaire, légère fluctuation à la hausse des résultats.</p>		<p>vie scolaire. Continuer le suivi par les tuteurs ou en niveau des élèves en possibilité d'échec.</p>
---	---	--	--

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : De Mortagne
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter le taux annuel de persévérance scolaire. Pour l'année 2018-2019, diminuer le nombre de périodes d'absences non motivées des élèves de 4e et 5e secondaire.
--

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves de 3e à 5e secondaire qui persévéreront durant l'année scolaire Taux d'absentéisme anormal parmi les élèves de 4e et 5e secondaire.	CIBLE FINALE : En juin 2019, diminuer de 0,7 % le pourcentage des élèves de 3e à 5e secondaire qui durant l'année scolaire quitteront en cours d'année. En juin 2019, diminution à 2 % du nombre d'absences anormales et non motivées en 4e et 5e secondaire.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comparaison de la clientèle de 3e à 5e secondaire entre le 30 septembre et le 23 juin. GPI- Absences détaillées par période/élève.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Maintenir, pour nos élèves, nos activités de récupération et de soutien (cours de rattrapage) • Offrir des cours de rattrapage aux élèves qui sont en échec dans une matière qui sera à sanction dans l'année en cours- matières en difficultés.	Enseignants Technicien en éducation spécialisée		Directions
2. Cibler, très tôt, les élèves ayant des difficultés : • Lors du passage primaire-secondaire, cibler les élèves en difficulté afin de s'assurer d'un classement approprié en y associant les parents. • Élaborer des horaires de cours personnalisés à tous les niveaux.	Enseignants et directions		

<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer tous les intervenants concernés par des rencontres bimensuelles de coordination et de concertation. • Maintenir l'utilisation du local-ressource et maintenir les nouvelles procédures afin de maximiser son utilisation. 			
<p>3. Analyser, communiquer, identifier et mettre en place des mesures pour favoriser l'assiduité et la ponctualité des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi rigoureux des retards tout en diminuant la circulation pendant les cours. 	Directions-Surveillants et TES		
<p>4. Maintenir notre système de tutorat au 1er cycle et au 3e secondaire afin d'accompagner les élèves en difficulté par des mesures de soutien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • À chaque fin d'étape, les enseignants recevront les plans d'action et les plans d'intervention des élèves en difficulté et s'assureront que les moyens ciblés soient appliqués. • Chaque tuteur rencontrera les élèves avec leur bulletin préalablement annoté. 	Direction responsable du premier cycle du général		
<p>5. Dépister les élèves à risque de décrocher, intervenir rapidement par des mesures d'aide appropriées et informer rapidement les parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi des élèves décrocheurs après leur départ. 	Direction Psychoéducateur TOS et CO		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En juin 2018, diminution de 2 % du nombre d'absences anormales et non motivées</p> <p>4^e secondaire : nombre d'absences anormales et non motivées: 1463 périodes</p> <p>5^e secondaire : nombre d'absences anormales et non motivées: 2311 périodes</p> <p>1,7 % (41) élèves ont quitté notre école entre le 30 septembre 2017 et le 30 juin 2018 en 3^e, 4^e et 5^e secondaire.</p>	<p>Nous avons eu une diminution des absences anormales et non motivées comparées à 2016-2017 en 4^e sec. 1953 périodes soit 7,5 %, mais une augmentation en 5^e sec. 2104 périodes soit 1,1 %.</p> <p>Nous avons un peu plus de départs en cours d'année, le pourcentage est à la hausse de 0,3 %.</p>		<p>Nous continuons d'informer les parents de l'absence de leur enfant. De plus, avec l'équipe des TES et directions adjointes l'emphase est mise sur les élèves qui ont un absentéisme chronique. En plus, les C.O. rencontrent les élèves dont le parcours scolaire est en péril dû à leurs absences et un plan sur leurs options est mis en place.</p> <p>Nous comptons les élèves qui quittent notre école. Plusieurs restent dans un parcours scolaire dans un autre établissement.</p>

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : De Mortagne
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter le taux moyen de réussite de la compétence lire à tous les niveaux du programme général. Maintenir ou augmenter le taux moyen de réussite de la compétence lire pour les élèves des programmes Sport-Études et international.
--

INDICATEUR : Nombre d'élèves en réussite de la compétence lire au sommaire à tous les niveaux.	CIBLE FINALE : En juin 2019 : Maintenir ou augmenter le pourcentage des élèves qui auront réussi en lecture au sommaire de juin au programme général, au programme sport-études et international. En juin 2019, pourcentage des élèves qui réussiront la compétence lire au sommaire de fin d'année Secondaire 1 : général 80 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 100 % Secondaire 2 : général 77 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 96 % Secondaire 3 : général 75 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 100 % Secondaire 4 : général 75 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 90 % Secondaire 5 : général 80 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 96 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI - LUMIX	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019: <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Analyse des résultats des élèves afin d'identifier les zones de vulnérabilité. • Analyser les résultats des élèves en juin et à chaque étape.	Directions Département de français	Toute l'année	
2. Identifier et offrir des services adaptés au besoin des élèves en difficulté. • Enseignant ressource en français à 50 % de tâche.			

- Service Accord.
- Ajout de temps en orthopédagogie pour les élèves dyslexiques.

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En juin 2018, pourcentage des élèves qui ont réussi la compétence lire au sommaire de fin d'année</p> <p>Secondaire 1 : général 73 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 99 %</p> <p>Secondaire 2 : général 76 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 95 %</p> <p>Secondaire 3 : général 73 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 99 %</p> <p>Secondaire 4 : général 52 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 89 %</p> <p>Secondaire 5 : général 78 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 94 %</p>	<p>Résultats très similaires à ceux de 2016-2017, sauf en 4^e secondaire du programme général où la diminution de 33 points de pourcentage est significative. Légère amélioration dans les autres niveaux sauf une diminution au programme général en 1^{re} secondaire.</p>		<p>Établir un travail de collaboration entre la CP français et les enseignants de 4^e secondaire.</p> <p>Rencontrer les enseignants de français afin de s'harmoniser dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.</p>

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De Mortagne

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019 augmenter le taux moyen de réussite de la compétence écrire à tous les niveaux du programme général. Maintenir ou augmenter le taux moyen de réussite en écriture pour les élèves des programmes Sport-études et international.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves en réussite de la compétence écrire au sommaire à tous les niveaux.	CIBLE FINALE : En juin 2019 : Maintenir ou augmenter le pourcentage des élèves qui auront réussi en écriture au sommaire de juin au programme général, au programme sport-études et international. En juin 2019, pourcentage des élèves qui réussiront la compétence écrire au sommaire de fin d'année Secondaire 1 : général 80 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 100 % Secondaire 2 : général 86 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 98 % Secondaire 3 : général 80 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 98 % Secondaire 4 : général 75 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 93 % Secondaire 5 : général 80 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 90 %	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI – Lumix – Outil S.E.S.A.M.E MEES	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Faire vivre de façon hebdomadaire des dictées innovantes à des fins d'apprentissage.	Enseignants	Toute l'année	
2. Proposer des activités de réécriture aux élèves.	Enseignants	Toute l'année	

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En juin 2018, pourcentage des élèves qui ont réussi la compétence écrire au sommaire de fin d'année</p> <p>Secondaire 1 : général 78 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 99 %</p> <p>Secondaire 2 : général 84 % -PEI : 99 %- Sport-Études : 97 %</p> <p>Secondaire 3 : général 77 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 97 %</p> <p>Secondaire 4 : général 62 % -PEI : 99 %- Sport-Études : 91 %</p> <p>Secondaire 5 : général 72 % -PEI : 100 %- Sport-Études : 75 %</p>	<p>Diminution du taux de réussite, particulièrement au programme général en 3^e et 4^e secondaire et au sport-études de 5^e secondaire. Amélioration pour tous les autres niveaux et programmes.</p>		<p>Établir un travail de collaboration entre la CP français et les enseignants de 4^e secondaire.</p> <p>Rencontrer les enseignants de français afin de s'harmoniser dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.</p>

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De Mortagne

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2017-2018).
---	---

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2018-2019, augmenter les taux de qualification ou de certification des élèves inscrits au FMS et FPT.

INDICATEUR : Pourcentage d'élèves qui seront qualifiés ou certifiés en FMS et en FPT-CFER.	CIBLE FINALE : En juin 2019, augmenter de 4 % FMS et 2 % FPT le pourcentage des élèves qui auront reçu une diplomation ou une certification. 85 % des finissants auront une certification en FMS. 92 % des finissants auront une certification en FPT-CFER.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement des élèves qualifiés au programme général, FMS et FPT-(Certification reconnue) Certification obtenue.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir de la souplesse au niveau de notre organisation scolaire pour les élèves en difficulté <ul style="list-style-type: none"> Développer des mesures particulières ponctuelles ; Améliorer le développement du centre de formation en entreprise et récupération (CFER) pour les élèves FPT; 	Comité EHDAA, CEE, Services complémentaires, enseignants et directions	2018-2019	Services éducatifs
2. Élaboration, suivi et révision des PIA grâce à un plan uniformisé tout en favorisant au	Comité EHDAA, CEE,	2018-2019	Services complémentaires

<p>besoin une mise à jour de l'information et de la formation des enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des moments de rencontre avec les intervenants impliqués dans l'élaboration des PIA : • Mobiliser et responsabiliser tous les intervenants et bonifier les moments de concertation afin que le dossier de l'élève soit analysé dans son ensemble afin de trouver les moyens les plus porteurs de réussite. 	Enseignants et directions		
---	---------------------------	--	--

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

<p>RÉSULTATS OBTENUS :</p> <p>Au niveau de formation à un métier semi-spécialisé, 81 % ont obtenu la certification et au niveau de la formation préparatoire au travail 90 % ont obtenu la certification en juin 2018</p>	<p>ANALYSE DES RÉSULTATS :</p> <p>Diminution comparée à l'an dernier, 19 % en FMS (2 élèves non diplômés) et 2 % en FPT (1 élève non diplômé). Il faut garder en perspective que ce sont des petits groupes. Un ou deux élèves peuvent faire fluctuer les résultats de façon significative.</p>	<p>JUGEMENTS :</p>	<p>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</p> <p>Continuer ce que nous avons mis en place.</p>
--	--	---------------------------	---

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : De Mortagne
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à adopter un mode de vie actif, sain et équilibré.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, augmenter le nombre d'élèves qui se sentent en sécurité lors de leurs déplacements et dans les aires communes.

INDICATEUR : Nombre d'élèves qui se sentent en sécurité lors des déplacements et dans les aires communes	CIBLE FINALE : En juin 2019, s'assurer de ne pas recevoir de plaintes en lien avec des situations d'intimidation. Diminuer à 10 ou moins le nombre d'incidents entre élèves et membres du personnel.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Comptabiliser les incidents et plaintes en lien avec le plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Élaborer un plan d'intervention clair et uniforme en matière de prévention de la toxicomanie (tabagisme, alcool, drogue) <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du protocole en toxicomanie et responsabiliser chaque palier d'intervention • Vigilance et fouille régulière des casiers des élèves soupçonnés de consommation, • Promouvoir le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation • Rencontres avec les TES et la psychoéducatrice. 	Directions Techniciennes en éducation spécialisée		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>Nous avons reçu 4 plaintes relatives à l'intimidation. Les situations en lien avec l'intimidation ont été réglées à la satisfaction du milieu. Nous avons aussi comptabilisé 40 incidents impliquant un élève et un membre du personnel.</p>	<p>Bien que nous avons eu 4 cas d'intimidation, nous avons réglé les situations problématiques en mobilisant le milieu, les parents et les ressources externes.</p> <p>Augmentation significative des incidents impliquant élèves et membres du personnel. La majorité de ces incidents relève de 2 élèves en classe spécialisé.</p>		<p>Application du plan de lutte contre la violence et l'intimidation afin de contrer l'intimidation en dressant un portrait des manifestations, en identifiant nos priorités et objectifs et nos mesures de prévention.</p> <p>Nous comptabiliserons les plaintes et les incidents documentés.</p>

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De Mortagne

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à adopter un mode de vie actif, sain et équilibré.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
Maintenir la proportion des repas offerts à la cafétéria qui sont conformes à la politique relative à une saine alimentation.

INDICATEUR : Conformité des repas à la politique alimentaire.	CIBLE FINALE : 100 % des repas conformes	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Analyse des menus	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Offrir des activités liées à la saine alimentation et mode de vie actif : • Appliquer la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif en ne permettant pas que les élèves consomment de la nourriture non conforme achetée dans les commerces extérieurs.	Responsable de la cafétéria et directions		
2. Impliquer les élèves dans les choix des menus santé préparés à la cafétéria.	Responsable de la cafétéria		
3. Revoir l'offre de service à la cafétéria.	Responsable de la cafétéria et directions		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS : En 2018, 100 % des repas sont conformes.	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : Aucune modification prévue.
--	--------------------------------	--------------------	--

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** De Mortagne

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à adopter un mode de vie actif, sain et équilibré.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire.
---	--

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2018-2019, augmenter le nombre d'élèves qui réussiront l'épreuve commune de la CSP qui mesurera l'endurance cardiorespiratoire.

INDICATEUR : Nombre d'élèves qui réussiront l'épreuve commune d'endurance cardiorespiratoire en 2e secondaire et en 5e secondaire.	CIBLE FINALE : En juin 2019, 95 % d'élèves qui ont réussi le test sur l'endurance cardiorespiratoire en 2e secondaire et en 5e secondaire.	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Lumix	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Organiser des activités parascolaires à l'extérieur du temps scolaire et au besoin sur le temps scolaire ; <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet multisports à tous les niveaux au programme général. • Offrir des activités parascolaires dans le cadre du défi santé de Mortagne et le Grand défi au secondaire. • Poursuivre les projets plein air au PÉI. • À partir de la 2e étape, périodes de course quotidienne et augmentation graduelle du temps de la course. • Offrir des activités sportives sur l'heure du midi et après les cours. 	Personnel de l'école.		

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
En juin 2018, 93,7 % d'élèves qui ont réussi le test sur l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e secondaire et 93,3 % en 5 ^e secondaire.	Bon résultat, hausse de 1,6 % comparée à juin 2017 pour le 2 ^e secondaire, mais une baisse de 1,4 % en 5 ^e secondaire..		Continuer d'inclure dans les cours d'éducation physique des portions de course. On continue d'organiser le défi santé et le GDPL.

MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	Nom de l'établissement : De Mortagne
---	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à responsabiliser l'élève pour persévérer et réussir son parcours scolaire.	COMMENTAIRES (au besoin) :	PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2018-2019, réaliser toutes les activités que nous avons prévues et planifiées afin de sensibiliser les élèves à la formation professionnelle.

INDICATEUR : Nombre d'activités réalisées afin de sensibiliser les élèves à la formation professionnelle.	CIBLE FINALE : En juin 2019, au moins 4 activités de sensibilisation à la FP ont été présentées	MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Dénombrement du nombre d'activités réalisées.	ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/> 2018-2019 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Soutenir l'élève dans sa démarche d'orientation, rendre plus accessible notre centre de consultation et le guider dans ses choix d'option. <ul style="list-style-type: none"> Élaborer des activités annuelles sur l'orientation scolaire : Afin de hausser le taux de diplomation, faire une analyse approfondie des résultats des bulletins de fin d'année et des résultats des épreuves du MEES afin de conseiller les élèves sur les possibilités qui s'offrent à eux : cours d'été, reprise d'épreuves du MEES. Rencontrer individuellement les élèves en échec pour leur expliquer l'impact de leur situation scolaire. 	Conseillers en orientation et directions		
2. Effectuer des tournées de classe sur la sanction, tests d'intérêts, admission DEP- CÉGEP, valorisation et choix de parcours.	Conseillers en orientation et directions		CÉGEP, École professionnelle
3. Assurer une présence hebdomadaire au centre de documentation.	Conseillers en orientation et directions		

4. Cibler les élèves à risque et en difficulté et les informer des parcours professionnels.	Conseillers en orientation et directions		
5. Analyser les projets de concomitance en formation professionnelle et en formation aux jeunes.	Conseillers en orientation et directions		Commission scolaire et CFER provincial

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

RÉSULTATS OBTENUS :	ANALYSE DES RÉSULTATS :	JUGEMENTS :	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :
<p>En juin 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites des centres FP de Pierre-Dupuy, de Sorel et de Sainte-Julie (3^e, 4^e, 5^e secondaire et FMS) • Soirée explo-carrières (tous) à De Mortagne • Tournée de classes (3^e, 4^e et 5^e secondaire) • Rencontre de parents (3^e et 5^e secondaire) 			<p>Continuer les activités prévues, en plus des rencontres individuelles.</p>